



Avril 2018 n°57

Neuv'Echos

Périodique d'informations des Neuvecellois
www.mairie-neuvecelle.fr

Agenda

A LA SALLE D'ANIMATION

Samedi 14 avril - 19h
Party pour les 11-15 ans
Jeunes@Neuvecelle

Samedi 19 avril - 20h
Conférence d'Astronomie

Samedi 28 avril 20h30
5^{ème} Festival du Rire

Dimanche 6 mai
Concert Jardin des Sons

Lundi 7 mai de 17h à 19h30
Don du sang

Mercredi 23 mai de 14h à 16h
Spectacle de magie de
LOU NOVE CHAT'NI

Dimanche 27 mai
Vide-grenier

Samedi 2 juin - 11h
Accueil des Nouveaux Arrivants

Samedi 23 juin
Spectacle de studio Pôlettes

Jeudi 28 juin - 19h
Réunion publique de la Municipalité

PARC CLAIR MATIN

Dimanche 17 juin
Bienvenue dans mon jardin au naturel

GRANDE-RIVE

Dimanche 17 juin dès 17h
Fête de la Musique

Les mardis de juillet et août
Marchés nocturnes
1^{er} marché le 3 juillet

AUTRES LIEUX

Samedi 2 juin
Sortie Nature - A la découverte des
animaux de la montagne

Dimanche 3 juin
Olympiades

Samedi 23 juin
Fête de l'école

Dimanche 1^{er} juillet
Sortie des mères de famille

■ Edito

Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois

Alors que le printemps se profile, je veux commencer par remercier les Services Techniques qui ont œuvré ardemment, patiemment, longuement pour assurer la circulation et la sécurité durant les 2 épisodes neigeux de l'hiver. Nous sommes en Haute-Savoie, en hiver, à une altitude où les équipements routiers sont censés être obligatoires. Il neige en hiver, à partir d'une certaine altitude. En voilà une affaire ! Fort heureusement, nous sommes plutôt préservés à Neuvecelle. Malgré la rareté de ces 2 épisodes neigeux, les Services Techniques ont été bien malmenés par les éléments de la nature et par certains administrés. Leur planning de déneigement correspond aux nécessités d'intérêt public, vous ne l'ignorez pas. Nos agents sont soumis à des contraintes, et lorsque vous vous levez et que vous découvrez l'épaisse couche neigeuse devant votre domicile, ils ont déjà tourné sur nos routes communales depuis plusieurs heures. Toute la commune ne peut décemment pas être déneigée à 7h00 du matin ! Merci à Marc et son équipe pour le soin qu'ils apportent au quotidien à notre commune.

Le printemps c'est aussi le vote du budget. Les dotations de l'État continuent leur inéluctable restriction. A cela s'ajoutent les difficultés de financement en terme de subvention des projets structurants comme notre école et un fond de péréquation (FPIC) qui permet aux communes les plus aisées parce qu'elles ont

certainement eu une gestion en bon père de famille, de reverser aux communes les plus en difficultés. Puisqu'on participe à la solidarité nationale, nous avons décidé de l'être aussi sur notre commune, avec l'instauration du quotient familial.

Il s'agit de permettre une meilleure adaptation des tarifs des activités périscolaires (restaurant scolaire, bus, garderie) aux revenus des familles. La réhabilitation de l'école poursuit son chemin. Les premiers signes de travaux vont commencer avec la disparition du préau au mois d'avril pour préparer la base de vie des intervenants et la démolition de la maison du directeur pendant l'été. Les premiers travaux de construction du gymnase, du parking souterrain, de la bibliothèque et du restaurant scolaire débiteront en septembre.

A l'heure où vous lirez ces lignes, le nouveau PLU aura été approuvé. Il aura été le fruit d'un travail de longue haleine du comité de pilotage, de nombreuses réunions de concertation, de rendez-vous avec les particuliers, et de réunions publiques. C'est l'aboutissement d'un projet d'équipe, garant du devenir sain et serein de notre commune.

Même si l'énergie déployée pour se battre et défendre notre beau territoire est considérable, quel bonheur d'être élu et de témoigner ainsi son attachement à ses valeurs profondes, aux terres qui nous accueillent et à leurs habitants.

Anne-Cécile VIOLLAND

Finances

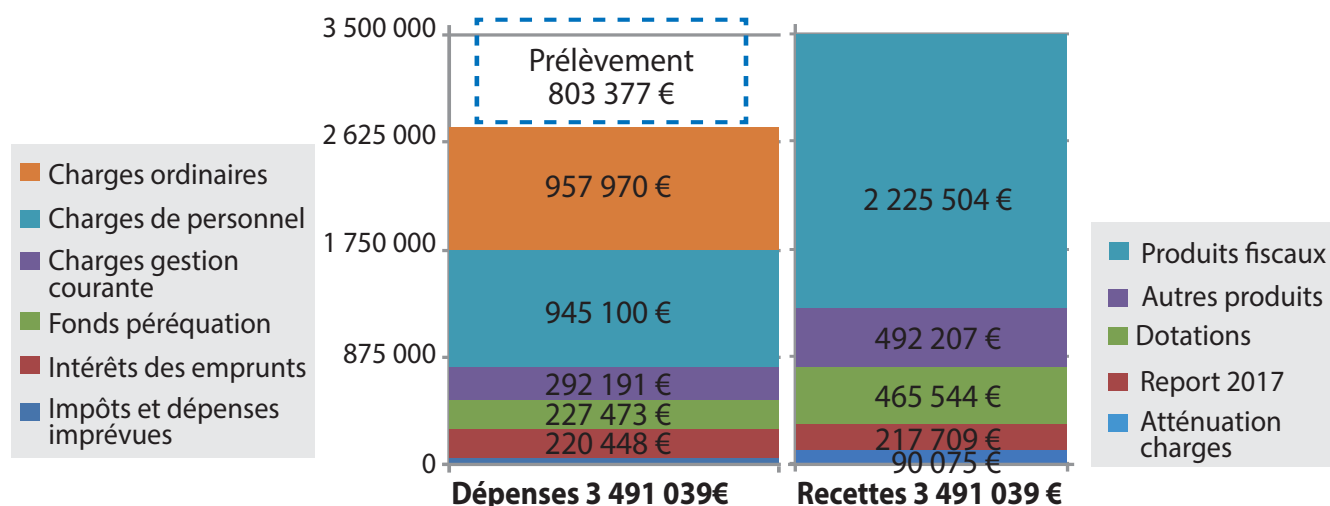
BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal a voté mercredi 28 mars le budget primitif 2018 de la Commune.

Ce budget présente la particularité d'inclure pour la première fois le montant total du projet (phase travaux tranche ferme) pour l'Équipement de services publics (ESP) de Milly comprenant notamment l'agrandissement du groupe scolaire.

Vous trouverez page ci-contre la présentation de cet important projet qui a pour ambition de répondre aux besoins d'une population en augmentation constante et de renforcer l'attractivité de notre centre à Milly.

Voici les principales caractéristiques de ce budget concernant le **FONCTIONNEMENT** équilibré en recettes et dépenses à 3 491 039 € :



↳ Les **recettes augmentent sensiblement** (+9,33 % par rapport au Compte administratif 2017) essentiellement grâce aux produits fiscaux. Cette augmentation est due à des bases fiscales dynamiques (nombre de foyers et valeur locative en hausse), à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires instaurée en 2017 et l'augmentation de 2 % de la part communale des impôts locaux.

↳ Les **Dotations** restent globalement à leur niveau de 2017

↳ Le **rapatriement dans la sphère communale de la gestion des services périscolaires** (notamment la restauration) fait monter mécaniquement les recettes et les dépenses.

↳ Les **travaux pour l'ESP Milly** provoquent également certaines dépenses et recettes induites : location d'espaces modulaires (150 000 €), ainsi que la prime d'assurance dommage-ouvrage (75 000 €).

↳ Exceptionnel cette année : le reversement de l'excédent de fonctionnement du budget de l'eau (149 947 €) exclusivement réservé à la location des bâtiments modulaires.

↳ Les autres dépenses restent globalement maîtrisées

↳ Bonne nouvelle, le **prélèvement** (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses permettant de financer les investissements) remonte de 15% à 803 377 € (il était de 698 416 € en 2017).

La partie **INVESTISSEMENTS** montre un total exceptionnel de 11 471 658 € qui demande quelques explications :

↳ Le projet **ESP MILLY** s'étalant sur les années 2018, 2019 et 2020, la règle veut que la totalité du budget figure dès la première année. C'est pourquoi les 9 millions de dépenses et recettes font monter l'ensemble des investissements.

↳ En dehors de cet important projet, la Commune continue d'investir à hauteur de 800 000 €. Voici les points principaux : fin de la **sécurisation de la RD 21** pour 133 870 €, poursuite de la rénovation de **l'éclairage public** pour 107 212 €, des achats de matériels pour 95 900 € ainsi que divers aménagements (jonction routière entre l'avenue Joseph Degrange et Champ Bontemps, étude pour la rénovation de la Chapelle de Maraîche, travaux d'enrobés, ...).

↳ Le **remboursement du capital des emprunts** se monte à 516 096 €, dont 136 700 € proviennent du rachat des 2 annuités restantes du prêt suite à la vente du terrain de la Creusaz à Grande-Rive.

Vous pouvez trouver tous les détails de ce budget primitif sur le site de la Mairie : www.mairie-neuvecelle.fr.

UN POINT SUR LE DÉNEIGEMENT

Cet hiver à Neuvecelle, nous a surpris avec des journées froides et enneigées.

Malgré la beauté des paysages, les joies du ski et les batailles de boule de neige pour les enfants, les automobilistes ont eu certaines difficultés à circuler sur nos routes.

La procédure de déneigement sur Neuvecelle se fait avec un seul véhicule type chasse-neige et avec la dépose de sel sec. Malheureusement, les conditions de grand froid n'ont pas permis à

ce sel d'agir efficacement et les nombreux véhicules sur la chaussée ont rendu difficile le travail des services techniques qui ont privilégié les routes à forte déclivité.

Des mesures vont être prises pour les hivers prochains :

↳ Utilisation de la saumure (eau salée) sur les routes, celle-ci étant efficace de suite sur la glace,

↳ Mise en place de barrières de sécurité sur l'avenue du Léman au niveau des hôtels Ermitage et Royal,

↳ Mise en place de barrières de sécurité sur l'avenue de la Creusaz.

■ EQUIPEMENT DE SERVICES PUBLICS À MILLY : PRÉSENTATION

Le projet appelé ESP Milly (Equipement de services publics à Milly) englobe un ensemble d'aménagements structurants pour le centre de Milly. Il concerne :



- ↳ l'agrandissement et la rénovation du groupe scolaire, avec la création de 5 classes supplémentaires
- ↳ la création d'un nouveau restaurant scolaire
- ↳ la construction d'une salle d'évolution-motricité
- ↳ la création d'un parking souterrain de 18 places
- ↳ la construction d'une bibliothèque municipale de 268 m² qui remplacera l'actuelle de 58 m²
- ↳ une tranche conditionnelle comprenant une Maison d'assistantes maternelles (MAM) et un Centre d'accueil de jour (CAJ) pour personnes âgées dépendantes.

A l'étude depuis 2015, ayant fait l'objet d'un concours d'architectes, le projet arrive dans sa phase de concrétisation :

- ↳ le permis de construire a été accordé le 02/01/2018
- ↳ les appels d'offres sont en cours et le choix des entreprises retenues devraient se faire dans la foulée
- ↳ les premiers travaux préparatoires interviendront dès l'été 2018 (voir encart ci-joint)
- ↳ l'année scolaire 2018-2019 se déroulera sur le site du groupe scolaire actuel, certes amputé des espaces mentionnés ci-dessus
- ↳ pour l'année scolaire suivante 2019-2020, il sera nécessaire de libérer l'ensemble du périmètre de l'école. La Municipalité a retenu le site de la Salle d'Animation pour accueillir des bâtiments modulaires pour les 11 classes concernées. La salle d'animation sera donc occupée entièrement par les activités scolaires et périscolaires. Un plan de remplacement est en discussion avec toutes les associations concernées.
- ↳ L'achèvement des travaux est prévu à l'horizon septembre 2020, et les premiers coups de pioches commenceront cet été 2018.

■ 1^{ERS} COUPS DE PIOCHE

Les premiers coups de pioche sont prévus à partir de juillet 2018. En effet, cette première étape verra :

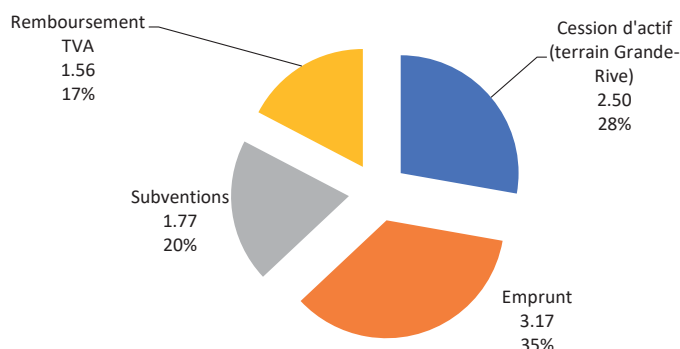
- ↳ le démontage du préau qui sera proposé aux communes environnantes,
- ↳ la démolition de la maison de direction,
- ↳ la mise en place d'un périmètre sécurisé (pose de barrières) englobant le terrain de hand, la maison de direction et la cour du préau actuel.

Financement de la tranche ferme

Le plan de financement de la tranche ferme (donc sans la MAM et le CAJ) a été présenté au Conseil Municipal du 1^{er} février 2018. Le coût global estimé est de 9 millions d'euros.

Il s'articule ainsi :

Financement tranche ferme : 9 millions € (en millions d'euros)



Les montants présentés ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction des recherches en cours de subventions. Selon les contacts multiples en cours, nous avons bon espoir de pouvoir réduire le montant de l'emprunt.

Le site internet www.mairie-neuvecelle.fr vous permettra de découvrir des informations détaillées de ce projet et de suivre l'évolution du chantier.

Ecol'Echos *Rentrée scolaire 2018*

■ RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

La rentrée de septembre 2018 à l'école de Neuvecelle sera marquée par le retour à la semaine de 4 jours. **Les TAP (Temps d'activités périscolaires) ne seront donc pas reconduits.**

Il faut rappeler qu'un sondage auprès des parents neuvecellois avait révélé que 75% de ceux-ci étaient favorables au retour à la semaine de 4 jours.



La semaine scolaire revient au rythme suivant avec école le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Le mercredi redevient journée libre.

Les horaires scolaires seront identiques pour les 4 jours d'école : 8h30 - 11h30 le matin et 13h20 - 16h30 l'après-midi.

Impacts sur les services périscolaires :

La **Garderie** sera assurée le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20, et de 16h30 à 18h30,

Le **Bus scolaire** assurera les trajets ces 4 jours le matin (2 tournées), le midi (1 tournée) à 11h30 et 13h20, le soir à 16h30 (2 tournées),

La **Cantine** reste inchangée et assurera le repas et la surveillance de 11h30 à 13h20 sur ces 4 jours.

■ OUVERTURE D'UNE 7^{ÈME} CLASSE ÉLÉMENTAIRE

Des effectifs toujours en hausse, des classes très chargées, tout cela a amené l'Education Nationale à ouvrir une nouvelle classe pour l'école élémentaire de Neuvecelle à la prochaine rentrée.

Cette année scolaire 2017-2018, 160 enfants fréquentent les 6 classes de l'école élémentaire, soit 27 élèves en moyenne par classe.

En septembre 2018, 28 CM2 vont quitter l'école pour le Collège alors que 35 grands de l'école maternelle arriveront en CP, sans compter les nouveaux arrivants.

De ce fait, une nouvelle classe verra le jour cet été, qui sera accueillie dans un nouveau bâtiment modulaire installé près de la cour du préau actuel.



■ LA GARDERIE DEVIENT COMMUNALE EN SEPTEMBRE 2018

Comme nous l'avons déjà annoncé dans les précédents Neuv'Echos, la garderie aujourd'hui gérée par l'ADMR Rive-Est Léman de Lugrin sera reprise par la Commune en septembre prochain.

Cette activité sera donc intégrée au Guichet périscolaire et le logiciel eTicket permettra aux parents d'inscrire leurs enfants aux plages horaires du matin et du soir. La facturation sera mensuelle et les horaires resteront inchangés.



■ INSCRIPTIONS ÉCOLE 2018

Les inscriptions à l'école maternelle et à l'école élémentaire sont ouvertes du 3 avril au 16 mai 2018.

Les élèves actuellement inscrits en Grande Section à l'école maternelle de Neuvecelle **doivent être « réinscrits »** à l'école élémentaire en CP.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous rendre en mairie, muni :

- d'un justificatif de domicile récent,
- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant (partie « vaccinations »).



■ SERVICES PÉRISCOLAIRES : INSCRIPTION POUR 2018-2019

Les inscriptions aux services périscolaires **Cantine / Bus / Garderie** seront ouvertes **du 21 mai au 22 juin 2018.**

Les modalités seront définies dans les semaines à venir.

■ NOUVEAUX TARIFS PÉRISCOLAIRES EN SEPTEMBRE 2018

Avec l'arrivée dans la sphère municipale de la Garderie, la municipalité a lancé une importante étude sur l'ensemble des tarifs pratiqués pour tous les services périscolaires : Cantine, Garderie et Bus.

Les **objectifs de cette révision** étaient de :

- Réviser et proposer des tarifs cohérents sur ces 3 services,
- Moduler les tarifs en fonction du niveau de revenu des foyers,
- Reposer les tarifs sur une base indiscutable et uniforme,
- Protéger les familles aux revenus les plus bas sans surtaxer les classes moyennes (justice sociale),
- Limiter le poids pour les finances communales afin de garantir le financement des investissements prévus.

L'étude a consisté dans un premier temps à calculer le **coût effectif** réel de ces services :

- Cantine : **7,49 €** coût réel de la pause méridienne (repas + 2 heures de surveillance) pour 1 enfant
- Bus : **1,72 €**, coût réel d'un trajet pour 1 enfant
- Garderie : **3 €**, coût réel d'une heure pour 1 enfant (selon les chiffres ADMR)

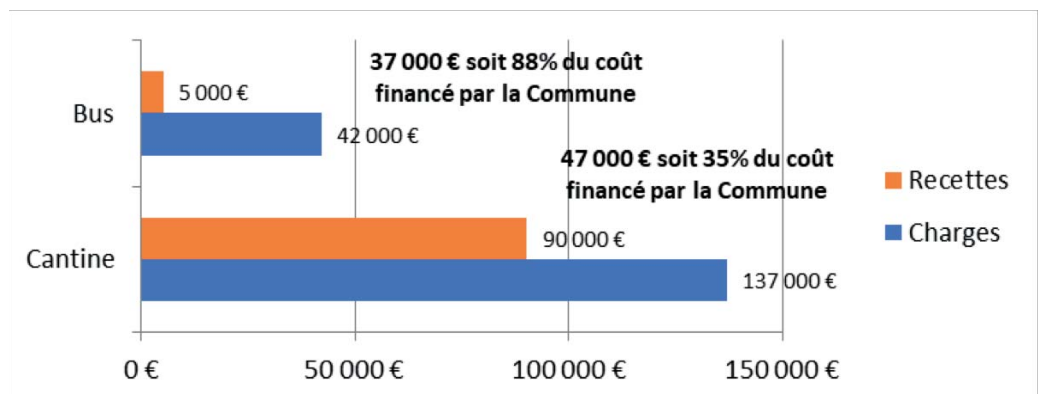
Cela a permis de calculer le **taux de subvention** supporté par le budget communal (la différence entre le coût total du service et les recettes versées par les parents) :

Remarque : le budget de la Garderie est équilibré selon les chiffres de l'ADMR

Il est prévu une application des nouveaux tarifs en septembre prochain. Ils s'appuieront sur le quotient familial qui permet de moduler les tarifs en fonction des revenus des familles. Le quotient familial est calculé ainsi :

Revenu fiscal de référence du foyer / 12 mois (+ certaines allocations)

Nombre de parts



4 élus et 13 parents d'élèves déjà impliqués dans le fonctionnement de l'école (bénévoles à la cantine, membres des associations de Parents d'Elèves Lou Nove Chat'ni et La Fourchette de Milly) ont proposé plusieurs scénarios qui ont été soumis au Conseil Municipal qui a retenu les tarifs suivants :

Tranches de Quotient familial de à		Cantine	Bus	Garderie
0	400	2,30 €	0,20 €	2,00 €
401	800	3,00 €	0,40 €	2,00 €
801	1 200	4,00 €	0,50 €	2,00 €
1 201	1 600	5,00 €	0,60 €	2,50 €
1 601	2 000	5,50 €	0,70 €	2,50 €
2 001	2 500	6,00 €	0,80 €	2,80 €
2 501	3 000	6,50 €	1,00 €	2,80 €
plus de 3 000		7,50 €	1,20 €	3,00 €

Pour mémoire, voici les tarifs actuels : Cantine = 4,60 €, Bus = 0,12 €, Garderie = entre 2,80 et 3,20 €

Le logiciel eTicket sera adapté pour supporter ce nouveau dispositif. La facturation sera mensuelle, unique pour les 3 services, sur la base des inscriptions et des pointages des présences. Pour la garderie, il est envisagé une facturation à la ½ heure.

Conscient des changements apportés, le Conseil Municipal reste attentif à la mise en place de ce nouveau dispositif et se réserve la possibilité d'adapter ces nouveaux tarifs sur la base des informations récoltées au premier trimestre.

Ecol'Echos

■ L'OPÉRA À L'ÉCOLE DE NEUVECELLE « L'Opéra (C)'Hanté » ou comment déridier le fantôme d'un opéra...



Maryline Fabrizioz, intervenante du conservatoire de musique d'Evian.

Plusieurs articles sont déjà parus pour informer tout un chacun du projet OPERA dont 1000 élèves de la CCPEVA ont bénéficié cette année.

De Mozart à Bizet, de Gounod à Verdi, ils ont appris à connaître dans la joie et la bonne humeur cet art qui ne leur était pas familier, et pour lequel ils avaient parfois quelques réticences. L'écouter, le chanter, en connaître l'Histoire, et les histoires que la musique savait ainsi raconter, ont modifié leurs premiers sentiments : «*Maintenant, j'écouterai autre chose que Soprano!*» ...

Préparer un spectacle, réunissant, du 26 au 30 mars à la Grange au

Lac, 250 choristes, des musiciens et des danseurs a été un moteur essentiel. (« L'Opéra (C)'Hanté »)

Curieux, les CM1 de Neuvecelle ont aussi invité Leslie Moyrat, une artiste lyrique installée dans leur commune, à venir leur présenter son métier. De ses débuts prometteurs dès la maternelle à sa place affirmée dans le chœur de l'opéra de LAUSANNE, elle leur a décrit son parcours et sa formation, les difficultés et les plaisirs de son métier, fait goûter la puissance de sa voix et la présence à lui donner... et présenté le diapason, meilleur ami et plus grand ennemi du chanteur d'opéra!

Cette rencontre leur a permis de donner corps à ces voix qui leur avaient offert une si grande variété d'émotions durant l'année.

Gageons que la réalité de Leslie, sa simplicité, sa proximité les invitera à poursuivre leurs explorations de l'art lyrique et de tous les mystères de l'opéra... avec ou sans fantôme!

Première répétition



Urbanisme

■ FUTURE APPROBATION DU PLU

La révision n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) touche à sa fin et c'est normalement le 5 avril que l'approbation définitive doit être entérinée par le Conseil Municipal.

Cette révision fait suite à presque 3 ans de travail acharné de la part de la commission de l'urbanisme. Elle a permis en fin 2017, au commissaire enquêteur de recueillir les doléances des neuvecellois. Cette enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans un climat apaisé. L'avis favorable émis par le commissaire enquêteur en est donc la conclusion logique.

Tous les documents concernant cette révision du PLU sont disponibles sur le site de la mairie :

<http://www.mairie-neuvecelle.fr/revision-plu-2015>

Travaux

Avenue du Léman / Place de l'Eglise

L'habillage du bloc sanitaire et du local dédié au déploiement de la fibre optique donne à l'ensemble une cohérence esthétique.



Une place de parking pour personne à mobilité réduite sera prochainement aménagée à proximité.

Parc de Neuvecelle

La sécurité des abords de l'étang a été renforcée par l'achèvement de la seconde tranche de rénovation du platelage.



■ CHENILLE PROCESSIONNAIRE : UN DANGER POUR TOUS !



Avec la fin de l'hiver, voici le retour des chenilles processionnaires! Prenez les mesures nécessaires pour vous débarrasser de ce danger pour tous.

Pour tout renseignement sur la manière de traiter ce fléau, veuillez consulter le site de la mairie :

http://www.mairie-neuvecelle.fr/info-mairie#article_716 ou vous pouvez également consulter le site : <http://www.lamesangeverte.com/>

■ RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES : VIGILANCE VOISINS

Une vigilance accrue est requise auprès de tous les Neuvecellois concernant les cambriolages sur la commune.

En effet, M. Nicolas BARRAUT Commissaire de Police de la circonscription du Léman a informé la Mairie que les actes de cambriolages à Neuvecelle ont subi la plus forte hausse à l'échelle du territoire dont il s'occupe. Cette hausse atteint les 100% : le nombre d'effractions est passé de 13 en 2016 à 25 en 2017.

Alors, soyez vigilants et attentifs dans votre quartier et auprès de vos voisins !

■ BILAN TÉLÉTHON 2017

2900 € récoltés sur la Commune, près d'1€ par habitant !



Equipe départementale AFM

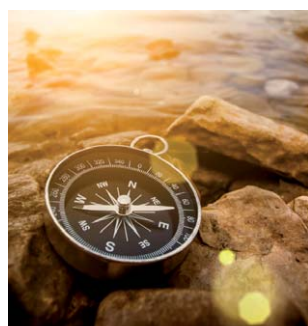
Début décembre, les associations de Neuvecelle se sont mobilisées pour le Téléthon, chacune à sa manière : Théâtralement Vôtre, Neuvecelle Loisirs Culture, Neuvecelle Handball, La Neuvecelloise, Les Donneurs de Sang, Tango Passion, Come N'Dance, Neuv'Gym, Jeunes@Neuvecelle, Lou Nove Chatni.

Un grand merci aux Neuvecellois et aux associations qui ont œuvrées durant ces week-end.

■ LES OLYMPIADES : ÉNIGMES, DÉFIS ET CONVIVIALITÉ – DIMANCHE 3 JUIN

Les Olympiades sont en préparation avec la formule de l'an passé: course d'énigmes à travers Neuvecelle. Une paëlla géante et des jeux drôles et ludiques l'après-midi sont reconduits, préparez vos équipes 5 à 8 personnes !

Information et inscription au 06 14 58 67 71



Anim'Echos

■ SOIRÉE PARTY POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 11 À 15 ANS !

Samedi 14 avril à la Salle d'animation de NEUVECELLE, dès 19h jusqu'à 23h.

Au programme : se retrouver entre amis, assister au concert des Rain Frogs, dancefloor, restauration sur place (pasta bar), bar sans alcool bien sûr ! Pré-ventes/réservation en Mairie : 5€ l'entrée (repas et boissons inclus), autorisation parentale demandée. Cet événement est organisé par la municipalité et les Jeunes@Neuvecelle.

Information : 06 62 21 46 66 (Pierrick)



■ LIRE ET FAIRE LIRE

Cherchons lecteurs bénévoles



Vous avez plus de cinquante ans (inscrit dans les statuts de l'association), et désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer le goût de la lecture, tout en leur donnant une chance de tisser des liens avec vous ?

L'Association Lire et faire Lire recherche des bénévoles pour intervenir auprès des enfants dans toutes les structures les accueillant (écoles, crèches, bibliothèques, ...).

N'hésitez pas à contacter l'Association « Lire et faire Lire 74 » au 04 50 75 41 84

Anim'Echos

■ DIMANCHE 17 JUIN DE 10H À 17H : BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL»

Animations au Parc Clair Matin
et visite libre de jardins
neuvecellois

Cet évènement organisé par la municipalité avec la collaboration de l'association Art Terre et les acteurs clés de la Commune a pour objectif de rassembler le plus grand nombre de Neuvecellois autour et dans les jardins de manière festive et dans le partage : tout au long de la journée, visite libre de jardins et potagers remarquables de Neuvecellois, ateliers découverte pour grands et petits au Parc Clair Matin, restauration sur place, enfin une projection viendra clore la journée. L'équipe d'organisation fait appel à tous les Neuvecellois souhaitant rejoindre l'évènement en ouvrant leur jardin ou potager au public.

Contact : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr
<http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/Jardins.aspx>



■ A (RE)DÉCOUVRIR À NEUVECELLE UN LIEU UNIQUE :

Le Moulin et son Jardin - Préservation de la biodiversité sauvage et domestique du Chablais

Le moulin construit au 18^{ème} siècle pour la fabrication de cidre a été transformé au tournant du 20^{ème} siècle en pressoir puis abandonné vers 1930. La meule dormante et les meules tournantes ont été sauvegardées de même que le bassin d'alimentation et de décantation et la levée à partir du Forchex a été en partie comblée. Le jardin est en partie sauvage, le reste est cultivé en agroécologie, sans apport de produits chimiques, engrais ou pesticides. Sur une surface de 3.000 m² le jardin comprend une cinquantaine de plantes condimentaires, locales aux nombreuses vertus et une douzaine de fruitiers.

Visite libre, Échange de connaissances (vertus des plantes sauvages, confection de pommade, sirops, teintures, macérats, baumes à base de plantes locales telles que égo-pode, millepertuis, plantain, camomille, verveine, mélisse, achillée-millefeuille, consoude) :

Intéressé ? alors appelez Jacques, il vous accueillera et vous fera découvrir son petit paradis

Contact : 04 50 75 14 62 Jacques Parrot-Lagarenne
65 chemin des moulins à Neuvecelle.

■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 24 juin dès 17h

C'est la 4^{ème} édition de la Fête de la Musique sur la plage de Petite/Grande Rive au bord du Lac Léman. C'est dans un cadre exceptionnel, avec comme toile de fond le Lac Léman, que la scène se déploiera une nouvelle fois pour accueillir de nombreux groupes. Voici un avant-goût de la programmation :

A partir de 17h, la scène est ouverte à tous les musiciens, groupes, chanteurs ou chanteuses qui souhaitent nous faire découvrir leur talent.

Puis à 18h, nous accueillerons **ZEILLUV'SONG**, un artiste solo avec ses rythmes blues et rock'n'roll.

Le groupe vocal **PHENIX** proposera à 19h un répertoire enjoué et actuel de variété.

A 20h c'est le groupe **BRIZE** originaire de Genève avec leur chanteuse suissotogolaise qui vous fera découvrir son univers pop folk empreint de sensibilité qui oscille entre mélancolie et espièglerie... Puis la soirée se terminera avec le groupe **BARELY**, mené par un violon mélodique, des percussions ultra présentes, une basse puissante et une envie brûlante de partager avec le public. BARELY c'est 1h30 de voyage en français entre rock et folk, slam et valse avec le monde.

Les associations de danse de Neuvecelle seront aussi de la partie avec plusieurs démonstrations et initiations durant la soirée.

Inscrivez-vous à la scène ouverte avant le 15 mai 2018

*Vous souhaitez monter sur la scène de la Fête de la Musique et nous faire découvrir votre talent ?
En solo ou en groupe, n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature via notre site internet ou par email à nlc74500@live.fr*



■ SORTIE DES MÈRES DE FAMILLE À L'ÎLE DE MAINAU (LAC DE CONSTANCE)



Dimanche 1^{er} juillet :

La Municipalité propose cette année de découvrir l'île de Mainau, également appelée l'île aux fleurs, sur le lac de Constance.

Au programme : visite de l'île avec son parc exceptionnel et ses multiples jardins, déjeuner sur l'île. Pour cette excursion, le départ sera matinal et le retour en fin de soirée. Inscription en mairie à partir du 15 mai, la participation financière symbolique est de 15€ par mère de famille. Le prix accompagnateur n'est pas connu à ce jour.

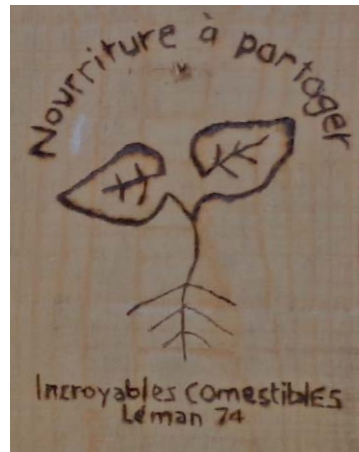
■ MARCHÉS NOCTURNES

L'été approche...nous les attendons avec impatience...ces jolis moments de détente et conviviaux au bord du Lac...soyez rassurés...ils sont de retour...LES MARCHÉS NOCTURNES de Neuwecelle et Maxilly, alors rendez-vous le mardi 3 juillet dès 18h à Grande-Rive...pour les retrouvailles.



■ DES INCROYABLES JARDINS

C'est le printemps !



Depuis l'automne dernier le premier composteur collectif installé au pied de l'immeuble Clair Matin permet la collecte volontaire des déchets organiques dans un bac à compost et leur mélange à des déchets secs disponibles sur place. Le suivi est assuré actuellement par Stéphane MUNOZ, Maître Composteur à la Communauté de communes.

Le compostage permet de :

- ↳ Diminuer la quantité de ses déchets et réduire sa poubelle
- ↳ Réduire le coût du traitement des déchets et donc des impôts
- ↳ Bénéficier d'un engrais naturel et gratuit pour le jardin
- ↳ Obtenir un engrais d'excellente qualité
- ↳ Agir pour l'environnement
- ↳ Participer à une action collective

Le compost ainsi obtenu sera utilisé au profit des habitants du quartier (plantes d'appartement, jardinières, ...) et pour le jardin des Incroyables Comestibles.

Les Incroyables Comestibles du Léman organisent aussi différents ateliers ouverts à tous, petits et grands, comme faire des semis ou peindre des galets pour étiqueter les plantations.

Ces rencontres autour du jardin ont pour objectifs d'investir les espaces publics, de reconnecter petits et grands à notre terre et nos ressources locales, de changer nos modes de production et consommation pour construire ensemble une société écologique et humaine.

Le jardin des Incroyables Comestibles au parc du Clair Matin sort de l'hiver. Et avec l'arrivée des beaux jours, c'est le retour au jardin, la remise en état : désherbage, taille des arbustes et premiers semis...

Réunion de mise en route du jardin suivie d'un repas partagé le vendredi 06 avril.

Rejoignez le groupe des Incroyables Comestibles de Neuwecelle.

Retrouvez toutes les informations sur la page

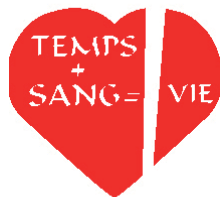
<http://www.mairie-neuwecelle.fr/incroyables-comestibles-e64>

Contact : icneuwecelle@gmail.com

Anim'Echos

■ DONNEURS DE SANG

L'année a très bien débuté avec ses 2 premières collectes où 198 personnes se sont présentées, dont 8 nouvelles, pour recueillir 170 poches de sang. Merci à tous car l'EFS a toujours besoin d'autant de dons, les malades et accidentés n'attendent pas...



NEUVECELLE

Par une journée un peu nuageuse, 32 donateurs de sang et leur famille se sont rencontrés à Abondance, pour une balade raquettes au-dessus du lac des Plagnes, arrosée par une petite averse pendant le casse-croûte à l'ancien ball-trap. Ensuite rendez-vous au restaurant pour déguster la raclette au sec, la pluie ayant fait son apparition...

Nous avons fêté nos 50 ans le dimanche 18 mars avec une assemblée générale, suivie de remise de diplômes et de médailles avant le vin d'honneur et le repas. Nous en reparlerons au prochain numéro...

Ce 50^{ème} sera aussi marqué par un voyage à Paris le week end des 28 et 29 avril. Merci à tous les donateurs de sang qui, par leur geste généreux, permettent aux malades de garder l'espoir d'une vie meilleure. Alors, n'hésitez pas, le comité vous attend à la prochaine collecte du lundi 7 mai de 17h00 à 19h30, place de l'église.

Sang donné = Vie sauvée

Le comité

■ LOU NOVE CHAT'NI



L'association des parents d'élèves a comme chaque année proposé son traditionnel **loto de Pâques** avec toutefois une nouveauté majeure : le choix d'un chocolat de qualité, fabriqué par une artisane locale (Laurence Chouteau à Publier). Autant faire travailler les talents chablaisiens !

Encore une innovation avec **un spectacle de magie le samedi 26 mai à 16h30** à la Salle d'Animation proposé par Willow, magicien ballonneur plusieurs fois primé aux Championnats de France de la magie.

Quant au **vide-grenier**, il se tiendra le **dimanche 27 mai** place de l'Eglise : n'oubliez pas de rapidement réserver votre emplacement. La fête de l'école, manifestation majeure pour les écoliers et notre association, aura lieu le **samedi 23 juin prochain** : réservez votre week-end.

Pour rappel, toutes ces manifestations ont pour objectif de financer les projets scolaires : c'est pourquoi nous comptons sur votre participation et votre générosité.

Les bonnes volontés sont également les bienvenues pour nous donner un coup de pouce lors de ces événements qui nécessitent beaucoup de bénévoles afin que chaque animation se déroule dans les meilleures conditions. A très bientôt et merci de votre engagement : les petits neuvecellois vous remercient d'avance !

10 - Avril 2018

1968-2018, l'association fête ses 50 ans.



Le jardin des Sons

■ LE JARDIN DES SONS

Viva Italia !

Vous le savez, le Jardin des Sons entretient des liens d'amitié avec l'Italie et notamment la chorale de Caselle déjà rencontrée à plusieurs reprises. Rien de plus naturel donc que de consacrer sa soirée annuelle aux spécialités culinaires de nos voisins.

C'était le samedi 3 mars dernier. Plus de 200 convives ont pu déguster les mets savoureux d'une équipe de cuisiniers hors pairs mais aussi profiter d'un spectacle concocté par les artistes du Jardin des Sons.

Ils y ont exprimé leurs talents de chanteurs bien sûr mais aussi de conteurs ou de danseurs. Ce dîner spectacle fut une véritable réussite qui a égayé les froides soirées d'hiver.

Côté concerts, les choristes ont participé à un rassemblement de chorales lors du Printemps en chœur à l'espace Tully et reviendront à Neuvécelle le dimanche 6 mai pour un concert caritatif partagé avec les Maîtres chanteurs. En attendant l'été et la musique au bord du lac ...



■ TANGO PASSION

Tango Passion a le plaisir de vous communiquer sa sélection Printemps-Été 2018.

Samedi 09/06/2018 : Démonstration et initiation au centre commercial Shopping Publier Cora, en début et fin d'après-midi. Entré libre. Venez découvrir notre passion! Ouvert à tous.

Samedi 16/06/18 :

Milonga O'Code Bar
à Thonon les Bains
Stage et musicalité avec
Esteban Mario Garcia de
Genève.

Au programme :

- ➔ 15h30-16h30,
stage débutants (20€)
- ➔ 16h30-17h30,
stage intermédiaires (20€)
- ➔ 18h00-22h00,
bal Milonga (10€ avec boisson).

Août 2018 :

Milongas Estivales à Evian
Square Henri Buet dit place de la Fontaine musicale, les samedis
4,11,18 et 25/08 :

De 19h-20h00, initiation gratuite / 20h-00h00, bal Milonga gratuit.

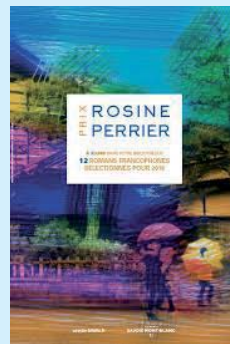
Marathon de Tango Argentin : du vendredi 10/08 au dimanche
12/08/18 au Palais des Festivités à Evian.

Alors tous à vos agenda pour cette nouvelle sélection !

Tango Passion



■ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LE MARQUE PAGE



Le prix Rosine Perrier

C'est reparti ! 12 romans francophones sélectionnés pour 2018 à (é)LIRE. Vous trouverez et pourrez déposer vos bulletins au Marque Page jusqu'au 31/08/2018.

Exposition numérique : Atlas Savoie Mont-Blanc

A travers des contenus multimédia consultables sur cinq tablettes installées

sur des bornes, l'exposition décline de façon vivante six des nombreuses thématiques : les refuges, les lieux d'exception (site classés), le déneigement en Pays de Savoie, la reconversion des sites monastiques, les alpages et les lacs.



Atelier d'écriture pour adultes

un vendredi par mois de 14h30 à 16h.

Renseignements : Bibliothèque Le Marque Page

Tél : 04 50 75 01 77 - lemarquepage@wanadoo.fr

Rejoignez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/marquepage74/>

Neuvecelle Loisirs et Culture

■ ATELIER ENFANT « FÊTE DES PARENTS »

Mercredi 23 mai de 14h à 16h

Fabrique toi-même ton cadeau !

Neuvecelle Loisirs et Culture propose un atelier pour fabriquer son cadeau pour les enfants de 3 à 12 ans à l'occasion de la Fête des Parents.

Tarif : 3 €/enfant

inscriptions obligatoire sur notre site internet ou **nlc74500live.fr**



ATELIER ENFANT

Neuvecelle Loisirs et Culture



Les évènements à venir

■ 5^{ÈME} FESTIVAL HISTOIRE D'EN RIRE



Samedi 28 avril à 20h30

Neuvecelle Loisirs et Culture vous donne rendez-vous le samedi 28 avril pour la 5^{ème} édition de son Festival « Histoire d'en Rire ».

Fort de son succès le festival ne cesse de grandir et de se faire connaître pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Cette année, retrouvez en première partie, les humoristes amateurs locaux pour une scène ouverte avec : PATRICE, VALÉRIE, ODETTE LERBOULET,

ZAZA, LULU ET LES BERGERS ET BERGERES EN FOLIE.

En deuxième partie, une ambiance café-théâtre qui permettra au public de découvrir AUDREY BALDASSARE qui fait partie de la nouvelle génération de l'humour. Jeune découverte de l'humour niçois, finaliste au Fourres de Rire, Audrey joue régulièrement sur la scène parisienne avec son one woman show ou dans des pièces de théâtre « Jamais le deuxième soir », « Love me Tinder »... Auteure de « DixVersions », son premier one-woman-show épris de folie, Audrey amène son univers de personnages aussi fous que drôles sur la scène. Des jeux de mots, des attitudes, et une gestuelle bourrée de mimiques à vous faire mourir de rire ! Une artiste à part entière qui nous emporte dans son univers complètement déjanté.



Un vrai remède antimorosité ! Fous rires garantis. Venez nombreux !

Tarif : Sur place : 16 € - Préventes : 14 € - Adhérent : 13 €

Billetterie :

Neuvecelle Loisirs et Culture : 04.50.70.13.36

nlc74500@live.fr

Mairie de Neuvecelle & NLC

Nouveau ! Achetez vos billets en ligne sur

<http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com>

■ SORTIE NATURE « A LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX DE MONTAGNE »

Samedi 2 juin

> 10h : GORGES DE LA DIOSAZ (Servoz) *Durée : 1h15*

> 12H : PIQUE-NIQUE

> 14H : TEMPS LIBRE à Chamonix

> 15H30 : PARC DE MERLET (Les Houches) *Durée balade : 2h*



Parc situé à 1500m d'altitude

PLUS D'INFOS :

Départ à 8h de l'église de Neuvecelle - retour à 20h. Prévoir pique-nique pour le midi.

DIFFICULTE : Facile mais avec beaucoup de marche. Prévoir de bonnes chaussures et tenue adéquate.

TARIF UNIQUE : 40 euros

RESERVATION : avant le 30 avril 2018 (organisé sous réserve d'un nombre de participant suffisant)...

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Recherche d'objets, affiches, vêtements...

Cette année les journées du patrimoine seront sur le thème « OLYMPIQUE ».

Cette exposition permettra de rendre compte des multiples facettes du fait olympique à travers les personnalités (dirigeants, athlètes), objets (trophées, médailles, tenues) et représentations artistiques (tableaux, affiches, dessins) ayant contribué à écrire l'histoire de l'olympisme. Nous souhaitons faire un focus sur les JO de cette année et sur les JO de Grenoble.

Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de témoignages, de médailles, tenues de sport (récentes et anciennes...), démonstrations (judo...), animations, objets de sports... N'hésitez pas à nous

contacter si vous souhaitez participer et nous aider à créer de toute pièce cette exposition.

Pour rejoindre l'équipe de bénévoles, contacter Neuvecelle Loisirs et Culture ou l'une de vos associations.

Contact : Neuvecelle Loisirs et Culture
3, rue de l'OPAC - Place de Milly 74500 Neuvecelle
Tel. : 04 50 70 13 36 - Mail : nlc74500@live.fr
Site internet : <http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com>

NOUVEAUX
Horaires de permanences

Mardi : 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h

